



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-111523>

Département(s) de publication : **64**

Annonce n° **24-111523**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Département des Pyrénées-Atlantiques

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de maitrise d'oeuvre pour la construction du Centre Technique et Logistique Départemental à Pau

Description : Concours de maitrise d'oeuvre pour la construction du Centre Technique et Logistique Départemental à Pau

Identifiant de la procédure : be6dac96-06e2-40f7-a0e6-4e30625eb75a

Identifiant interne : SPECO_2024474

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Phase candidature du concours restreint de maîtrise d'oeuvre. Ce marché porte sur la construction de nouveaux locaux mutualisés pour le

parc routier du Département des Pyrénées-Atlantiques et le centre logistique et technique du SDIS des Pyrénées-Atlantiques. Le programme de cette opération prévoit la construction d'environ 13 500 m² de surfaces abritées et env. 7600 m² de stationnement et aires de travail extérieures auxquelles s'ajouteront les surfaces de voiries et de dessertes. Ce projet doit permettre de réunir sur un même site : -Les activités du Service Opérationnel Départemental du Parc (75 agents), à savoir : L'atelier mécanique, La flotte automobile, Le magasin pièces détachées, L'exploitation et Le laboratoire routier. -Le Groupement Technique (30 agents) du SDIS à savoir : Le service Bâtiment, Le service des véhicules, Le service logistique et matériel. Sont également prévus, des espaces communs, administratifs, de formation ainsi que des serveurs de secours. L'ensemble des caractéristiques, des attendus et contraintes du projet sont développés dans la note programmatique jointe au DCE. Missions confiées : missions de base (y compris OPC) et complémentaires SSI + SYNthèse + mission " quantitatif " pour l'ensemble des lots + Signalétique + Equipements. Enveloppe prévisionnelle des travaux : 20 000 000Euros HT.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Ne pas entrer dans un des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-6-1 du code de la commande publique

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction du Centre Technique et Logistique Départemental à Pau

Description : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction du Centre Technique et Logistique Départemental à Pau

Identifiant interne : SPECO_2024474

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Les candidatures doivent faire l'objet d'une transmission électronique. La signature électronique est facultative. Les modalités de téléchargement du dossier de consultation et de transmission des réponses électroniques sont celles offertes par la plateforme de dématérialisation des marchés publics du Département des Pyrénées-Atlantiques : <https://eadministration.lafibre64.fr> (Référence de la consultation : SPECO_2024474). L'accès à cette plate-forme est gratuit. Pour accéder aux documents du DCE, les soumissionnaires doivent disposer d'un utilitaire permettant de lire les formats compressés ".zip ". Cet outil est accessible en téléchargement gratuit sur la plateforme. Avant la date limite de remise des candidatures, les candidats peuvent adresser au pouvoir adjudicateur, sur support papier

ou support électronique, une copie de sauvegarde à l'adresse suivante : Département des Pyrénées-Atlantiques - hôtel du Département - DGADGS - direction juridique et de la commande publique - mission marchés - 64 avenue Jean Biray - 64058 Pau Cedex 9. Chaque candidat admis à concourir ayant remis une prestation conforme au règlement de concours recevra une prime d'un montant de 120 000 euros HT. Cette prime intègre la réalisation d'une vidéo de présentation du projet.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Adéquation des capacités professionnelles, techniques et financières présentées avec la consistance de la mission et les caractéristiques du projet. En cas de groupement, l'appréciation portera également sur la cohérence (dimensionnement et compétences) et la complémentarité des membres du groupement entre eux.

Description : Le candidat unique, ou le groupement, justifiera de compétences dans les domaines suivants : Architecture, Fluides-CVC-CF0/CFA, Structure, VRD, Ecologie-Paysage, Ergonomie, Ordonnancement Pilotage et Coordination de chantier. Chaque architecte ne pourra faire partie que d'une seule équipe. Les bureaux d'études peuvent être candidats dans plusieurs équipes différentes. • Pour le candidat unique ou pour l'ensemble des membres du groupement, le dossier candidature comprendra : Une lettre de candidature (ou DC1) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou chacun des membres du groupement avec le mandataire (en cas de groupement) et l'attestation du candidat individuel ou de chaque membre du groupement quant aux interdictions de soumissionner prévues au 1° de l'article R.2143-3 du code de la commande publique ; Habilitation du mandataire en cas de groupement, le cas échéant ; Dans le cas d'un groupement, le mandataire sera obligatoirement un des architectes du groupement. Lettre d'intention du candidat ou présentation motivée de l'équipe (limitée à 1 page format A4 recto) exposant l'intérêt du candidat pour l'opération et les éléments qui rendent l'équipe qualifiée pour la réaliser (attributions de chacun des membres, organisation de leurs relations, moyens et qualifications qui seront mis en oeuvre) ; Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. Ces éléments devront figurer sur la Fiche de synthèse de candidature mise à disposition par le maître d'ouvrage ; Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global des trois derniers exercices disponibles. Ces éléments devront figurer sur la fiche de synthèse de candidature mise à disposition par le maître d'ouvrage ; • Uniquement pour l'architecte ou les architectes de l'équipe candidate : Une attestation d'inscription à l'ordre des architectes, au sens de la loi 77-2 du 3 juillet 1977 modifiée ou pour les architectes établis dans un Etat membre de l'UE autre que la France, la justification d'un diplôme reconnu équivalent au titre de la directive 85/384/CEE. Si les documents remis ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. • Uniquement pour les autres membres du groupement ou pour le candidat unique : L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public En application de l'article R.2143-4 du code la commande publique, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME),

rédigé obligatoirement en français, en lieu et place des documents mentionnés à l'article R.2143-3 du code de la commande publique

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Pertinence et qualité architecturale et technique des références présentées au regard du projet à réaliser.

Description : - Uniquement pour l'architecte ou les architectes (candidat unique ou pour l'équipe candidate) : Les principaux services fournis au cours des trois dernières années en présentant quatre références illustrées à compléter sur la fiche de présentation type mise à disposition par le maître d'ouvrage dans le dossier de consultation et intitulée Fiche type références CD64. Les références présentées seront en adéquation avec l'objet du marché en particulier des références en bâtiments d'activités mécaniques VL-PL, des références en bâtiments techniques, logistiques, laboratoire et entrepôts et des références de bâtiments exemplaires d'un point de vue environnemental. Afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. - Uniquement pour les autres membres du groupement : Les principaux services fournis au cours des trois dernières années à présenter sur maximum 2 pages au format A4. Les références présentées seront en adéquation avec l'objet du marché en particulier : - Des références en bâtiments d'activités mécaniques VL-PL, - Des références en bâtiments techniques, logistiques, laboratoire et entrepôts, - Des références de bâtiments exemplaires d'un point de vue environnemental. Afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Adéquation du projet avec le programme : Analyse des coûts et des surfaces du projet, compatibilité du projet avec les prévisions de délai, pertinence de l'organisation fonctionnelle du projet (espaces internes et extérieurs, organisation des flux).

Critère :

Type : Qualité

Description : Les qualités techniques et architecturales du projet : la qualité technique (parti constructif, solutions et innovations techniques, qualité des matériaux) et la qualité de l'insertion dans le site et du parti pris architectural et paysager.

Critère :

Type : Qualité

Description : La prise en compte des exigences de qualité environnementale : la performance énergétique et thermique, la facilité de maintenance et la maîtrise des coûts d'exploitation, la limitation de l'impact environnemental du projet sur le terrain vis-à-vis des enjeux écologiques.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://eadministration.lafibre64.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://eadministration.lafibre64.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des demandes de participation : 08/11/2024 à 16:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Département des Pyrénées-Atlantiques

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Département des Pyrénées-Atlantiques

Organisation qui traite les offres : Département des Pyrénées-Atlantiques

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Département des Pyrénées-Atlantiques

Numéro d'enregistrement : 22640001800876

Adresse postale : 64 avenue Jean Biray

Ville : Pau cedex 9

Code postal : 64058

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Adresse électronique : missionmarches@le64.fr

Téléphone : 0559114097

Profil de l'acheteur : <https://administration.lafibre64.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Pau

Numéro d'enregistrement : 17640002600017

Adresse postale : 50 cours Lyautey

Ville : Pau

Code postal : 64000

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-pau@juradm.fr

Téléphone : 0559849440

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f67eceac-f86c-4d92-b6e2-c4acc02e0cad - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 02/10/2024 à 10:06

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/10/2024